

AG 2008

Inscrivez sur vos agendas

**Samedi
17 mai 2008**

n°7

Octobre 2007

Orientation

L'orientation de l'AFIS est balisée par les missions que nous nous donnons par nos statuts.

La première mission, suggérée par notre nom, est d'informer sur les progrès scientifiques et techniques en éclairant de façon active les choix de société. Les sujets chauds : biotechnologies (végétales, animales, humaines), nucléaire, nanotechnologies, etc.

La seconde est de mettre en garde contre les fausses sciences, là aussi à travers le filtre de la signification humaine. La santé publique est ainsi en première ligne, néanmoins l'exploitation plus classique de la crédulité est toujours l'objet de notre attention. Les sujets récurrents sont : homéopathie, astrologie, « médecines douces ou alternatives », croyances religieuses ou non, psychanalyse, etc.

La troisième enfin réside dans la défense et la promotion de l'esprit scientifique en illustrant de façon récurrente qu'il n'y a pas de meilleure méthode que la méthode scientifique pour appréhender le réel avec fiabilité et qu'il n'y a pas de meilleur outil que la Raison pour poser de façon pertinente et résoudre avec succès les problèmes qui se posent aux individus et aux collectifs humains.

L'Édito

Avec ce bulletin intérieur des membres de l'AFIS vous recevez un numéro hors série de *Sciences et pseudo-sciences* « spécial OGM ». Nous ne doutons pas que certains d'entre vous seront surpris. Il ne s'agit pas d'un numéro servi avec l'abonnement mais d'un numéro qui vous est adressé (en plus) parce que vous êtes membre de l'association.

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 2 juin 2007, une des décisions prises a été de réunir dans un « tiré à part » la plus grande partie de ce que nous avons publié depuis 2003 sur la question des organismes génétiquement modifiés, ainsi que quelques articles à paraître dans le n° 279. Cette initiative est destinée à accompagner nos efforts de développement de l'association par la vente de ce hors série à l'occasion de conférences (comme celle que nous avons réalisée à Nantes le 9 octobre et celles que nous pourrions organiser à Lyon, à Paris, voire ailleurs dans les mois à venir – se reporter page 4 de ce bulletin).

Une autre décision importante de l'assemblée générale est celle d'expérimenter (et, nous l'espérons, de pérenniser) la diffusion de *Science et pseudo-sciences* par les messageries de la presse. Nous vous expliquons en page 2 comment le conseil d'administration a mis en œuvre ce mandat.

L'actualité (Grenelle, radicalisation du débat sur les OGM) a incité votre conseil d'administration, lors de sa réunion du 13 septembre, d'une part de permettre à chaque adhérent de recevoir cette synthèse réalisée sur les OGM – en un fascicule unique de 72 pages – et d'autre part de profiter de la « vague » médiatique sur le sujet pour diffuser ce numéro par les messageries de presse, en même temps que les numéros usuels.

Mais ce ne sont pas les seules décisions prises. Nous avons aussi décidé d'accroître la visibilité de notre association en communiquant plus fréquemment (voir en page 3 de ce bulletin) et nous avons décidé de mettre en œuvre un observatoire des programmes scientifiques de l'audiovisuel public (OPSAP). Des liens prometteurs ont commencé à être pris, avec le labo de zététique de Nice, avec l'OZ de Grenoble ou encore avec ACRIMED. Quelques (rares encore) volontaires se sont déjà signalés à Georges Jobert qui a accepté de piloter cette initiative à l'origine de laquelle il se trouve. Pour contacter (rejoindre) l'équipe des « détectives » de l'observatoire : opsap @ pseudo-sciences.org.

Le 13 octobre 2007, Michel Naud

NE JETEZ PAS L'ÉTIQUETTE !

Prenez-la, lisez-la, et vous verrez que la bande adresse de ce bulletin intérieur indique **2006, 2007 ou 2008**. Cette mention vous renseigne sur votre statut au regard de l'association. S'il est inscrit **2008**, vous êtes déjà à jour de votre cotisation pour l'année prochaine. S'il est inscrit **2007**, vous êtes à jour de votre cotisation. S'il est inscrit **2006**, c'est que votre cotisation 2007 ne nous est pas encore parvenue (vous avez peut-être souscrit un abonnement de deux ans alors que la cotisation, elle, est annuelle). Si vous êtes dans ce cas-là nous ne saurions trop vous engager, puisque nous arrivons en fin d'année, à nous adresser un règlement de 36 euros représentant la cotisation de 2007 (15 euros) et d'ores et déjà celle de 2008 (21 euros). Vous recevrez alors, au début de 2008 votre carte d'adhérent (voir à droite ci-contre) et un reçu fiscal vous permettant de déduire les deux tiers de votre versement de votre impôt sur le revenu 2007 (comme tous les adhérents à jour de leur cotisation 2007).

COTISATION

La cotisation 2008 est de **21 euros**.

Comme annoncé, nous allons mettre en œuvre (dès 2007) l'envoi à chaque adhérent à jour de sa cotisation, en début d'année, d'une carte d'adhérent ainsi que d'un reçu fiscal permettant de déduire 66% de la cotisation des impôts.

Chaque cotisation 2008, apportera bien la somme de 21 euros en ressource pour l'association mais ne coûtera que 7 euros aux adhérents.

Diffusion de *Science et pseudo-sciences* par les Messageries Lyonnaises de Presse

L'Assemblée Générale a donné mandat au Conseil d'Administration pour expérimenter la diffusion de *Science et pseudo-sciences* par les maisons et relais de la presse. Conformément à ce mandat, contact a été pris avec les Messageries Lyonnaises de Presse (MLP <http://www.mlp.fr/>).

En première approche, une diffusion nationale (en métropole) de la revue nécessiterait d'engager de 12 000 à 15 000 exemplaires de la revue. Les MLP ont développé un dispositif d'aide à la mise en place des nouvelles revues. Ce dispositif permet de réduire de moitié le risque financier couru pendant la première année de diffusion.

Deux hypothèses de diffusion ont été explorées pour cette phase expérimentale : diffusion de 3000 exemplaires et 5000 exemplaires. Diffuser à 5000 exemplaires permet de couvrir les grandes villes. La diffusion de 3000 exemplaires est adaptée à une diffusion plus ciblée.

Dans les deux cas, l'équilibre financier est atteint pour un taux d'invendus de 80 %. Le risque maximum encouru (taux d'invendus de 100 %) est de l'ordre de 3000 euros pour un numéro diffusé à 5000 exemplaires. Il est de 2000 euros pour un numéro diffusé à 3000 exemplaires. Cette expérimentation étant réalisée dans l'objectif de réaliser cette implantation, la décision à prendre devait mêler prise de risque (en profitant au mieux de l'aide à l'implantation consentie par les MLP durant la première année) et prudence pour ne pas mettre en péril l'association.

Nous avons engagé l'expérimentation avec le n°278 (3000 exemplaires) en nous limitant à quelques grandes agglomérations (Paris, Lyon, Nantes) et, compte tenu de la période estivale, au littoral de vacances. Nous engageons, avec le hors série « spécial OGM » la diffusion à 5000 exemplaires permettant d'élargir notre couverture nationale. Compte tenu des spécificités de ce mode de diffusion, la synthèse suivante peut-être tirée :

Numéro 278 – 3000 numéros mis en vente du 31 juillet au 25 septembre – risque maximal 2000 euros – informations en retour sur les ventes : fin octobre

Numéro hors série – 5000 numéros mis en vente fin septembre pour 2 mois – risque maximal 3000 euros – informations en retour sur les ventes : fin décembre

Numéro 279 – 5000 numéros mis en vente fin octobre pour 2 mois – risque maximal 3000 euros – informations en retour sur les ventes : fin janvier

Numéro 280 – 5000 numéros mis en vente fin décembre pour 3 mois – risque maximal 3000 euros – informations en retour sur les ventes : fin avril

La confrontation des dates illustre que nous ne commencerons à avoir des retours d'informations significatifs qu'à la fin du mois de janvier. A ce stade, les décisions engagées nous auront fait courir un risque maximal (taux d'invendus de 100 %) de $2000 + 3000 + 3000 + 3000 = 11\ 000$ euros.

En conséquence, à supposer un échec complet de notre implantation, la trésorerie de l'association serait évidemment très affaiblie mais l'association ne serait pas en danger vital pour autant.

Nous avons donc considéré que la décision que nous prenions était un bon compromis entre la prise de risque nécessaire pour cette expérimentation et la prudence à témoigner.

Nous aurons alors **deux moments importants pour prendre des décisions** :

1) **en Conseil d'Administration au début février 2008** : à la prise de connaissance des résultats des diffusions des 278, hors série et 279, il faudra décider la poursuite ou non de la diffusion pour le numéro 281.

2) **en Assemblée Générale le 17 mai 2008** : il conviendra de décider si l'expérimentation est transformée en implantation pérenne... car, à ce moment là, il faudra garder en mémoire que l'on engage des décisions qui ne bénéficieront plus du « parachute » des aides au lancement des MLP ; le calendrier nous donne les moyens de rendre compte auprès de l'assemblée de ce que nous avons fait et de demander un mandat clair de nos adhérents.

Il restera alors, sur la base de ces réussites espérées, à conduire la montée en puissance de la diffusion en direction d'une diffusion nationale sans se cacher l'existence de rigueur pour une revue sans ressource externe (de publicité).

Les instances de l'association issues de l'AG 2007

⇒ **président d'honneur de l'AFIS** : Jean Bricmont

⇒ **bureau de l'association** :

- **Président** : Michel Naud (Nantes)
- **Vice-président** : Elie Volf (Paris)
- **Secrétaire Général** : Sébastien Colmerauer (Lyon)
- **Trésorier** : Roger Lepeix (Saint Nazaire)

⇒ **rédacteur en chef de *Science et pseudo-sciences*** : Jean-Paul Krivine (Paris)

⇒ **webmestre du site www.pseudo-sciences.org** : Pierre Blavin (Paris)

⇒ **membres du comité de rédaction** : Pierre Blavin, Jean Günther, Jean-Paul Krivine, Philippe Le Vigouroux, José Tricot, Nadine de Vos.

⇒ **membres du conseil d'administration** : Pierre Blavin, Sébastien Colmerauer, Hervé Chuberre, Michel Grosmann, Roger Lepeix, Michel Naud, Elie Nicolas, Raymond Roze des Ordon, René-Lucien Seynave, Antoine Thivel, Elie Volf



Jean BRICMONT
Président d'honneur

Physicien théoricien
Pr. à l'Université de
Louvain (Belgique)

L'Association française pour l'information scientifique (AFIS) s'exprime

Le 25 juin 2007, par 63 voix contre 46 et 10 absents, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe repousse l'examen d'un rapport préconisant que les thèses créationnistes ou assimilables doivent rester en dehors des programmes scientifiques des établissements scolaires européens. L'AFIS, par un communiqué du 30 juin 2007,

- ⇒ **Rappelle** que contrairement à ce qu'affirment les propagandistes religieux, la théorie de l'évolution n'est pas « juste une théorie » ; au contraire, comme le disait le biologiste Theodosius Dobzhansky (1900-1975) : « rien en biologie n'a de sens, si ce n'est à la lumière de l'évolution » ;
- ⇒ **Rappelle** que la république française est une république laïque fondée sur la séparation des Églises et de l'État ; que la laïcité institutionnelle y garantit la liberté de conscience, autrement dit que les religions peuvent librement se développer et les points de vue librement s'exprimer ; que la laïcité scolaire y garantit que l'instruction publique, et notamment l'enseignement des sciences, sont mis à l'abri des influences de tel ou tel groupe idéologique ou religieux.
- ⇒ **Affirme** que les thèses créationnistes et leurs avatars, de même que toutes les interrogations plus ou moins spiritualistes que d'aucuns croient pouvoir développer à partir de leur propre compréhension ou incompréhension des sciences doivent rester en dehors des programmes scientifiques des établissements d'enseignement.
- ⇒ **Invite** la communauté scientifique nationale et les médias à tirer les leçons de ce revers au Conseil de l'Europe et à montrer davantage de vigilance face aux pressions spiritualistes, tout autant celles facilement identifiables des religieux les plus fondamentalistes de toutes les religions (*créationnisme, dessein intelligent*), que celles qui véhiculent des thèses de nature métaphysique sous une apparence plus nuancée, voire pseudo-scientifique (*à l'image de la communication de celles et ceux qui gravitent autour de l'Université interdisciplinaire de Paris – UIP – ainsi que signalé dans le rapport*).

Texte intégral : <http://pseudo-sciences.org/>

Dernière minute : Suite à la contre-offensive conduite par les parlementaires français Guy Lengagne (PS) et Jacques Legendre (UMP), ce rapport a été examiné lors de la session du 4 octobre 2007 ; une résolution adoptée par 48 voix contre 25 appelle les gouvernements à « s'opposer fermement » à l'enseignement du créationnisme.

Le 4 juillet 2007, Madame Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur en charge des cultes, participe à l'inauguration des nouveaux locaux que se sont donnés les évêques de l'Église catholique romaine dans le quartier parisien des ministères. Elle y affirme que les religions ont plus que jamais vocation à « éclairer la société, qu'elle soit civile ou politique », et évoque un toilettage de la loi de 1905. L'AFIS, par un communiqué du 10 juillet 2007,

- ⇒ **Rappelle** que la séparation entre les religions et l'État constitue la garantie, pour les chercheurs et enseignants des sciences, tout comme pour les professions scientifiques et de santé, de pouvoir exercer leur activité à l'abri des pressions des théologiens et des idéologues.
- ⇒ **Dénonce** les prétentions récurrentes des églises à régenter, les conditions d'exercice de la recherche, et en tout premier lieu en matière de biologie, de médecine et de biotechnologies (humaines, animales, végétales)
- ⇒ **Dénonce** les pressions récurrentes, exercées par les lobbies religieux, qui s'exercent sur le corps enseignant à propos du contenu des programmes (sciences naturelles, histoire, etc.),
- ⇒ **Dénonce** la floraison de commissions ou comités, en particulier en charge de « laïcité » ou « d'éthique », faisant la part belle aux « représentants » des différentes sensibilités philosophiques ou religieuses,
- ⇒ **Rappelle** que ces lobbies idéologiques et religieux tendent à profiter de toutes les failles des dispositifs de la laïcité républicaine et quelquefois y parviennent.
- ⇒ **Demande** que, conformément aux engagements publics pris par Nicolas Sarkozy durant la campagne électorale, il ne soit pas procédé à de nouveaux aménagements de la loi de 1905

Texte intégral : <http://pseudo-sciences.org/>

Le 2 septembre 2007, l'astrologue française Elizabeth Teissier *prétend*, dans un entretien avec un quotidien de sa ville d'adoption (Genève), que « dans un thème astral, on peut voir si on a des prédispositions pour le cancer, et la nature du cancer en question ». Elle ajoute même que « l'astrologie n'a jamais tué personne, contrairement à la médecine ». La même semaine, dans un communiqué de presse du 5 septembre 2007, l'Institut national des arts divinatoires (INAD), organisation professionnelle de « devins » saisit le président de la République d'une demande de mise en place de réglementation de leur profession. L'AFIS, par un communiqué du 12 septembre 2007,

- ⇒ **Dénonce** les prétentions de Madame Teissier de « tirer des conclusions sur ses prédispositions pathologiques » par l'analyse de ce qu'elle appelle « le ciel natal » d'un individu.
- ⇒ **Met en garde** contre les thérapies prétendument alternatives à la médecine scientifique .
- ⇒ **Récuse** les demandes de l'INAD d'une réglementation de l'activité tarifée des « devins ».
- ⇒ **Invite** les pouvoirs publics à rétablir l'interdiction de l'exercice professionnel de la « divination ».

Texte intégral : <http://pseudo-sciences.org/>

Conseil scientifique &
comité de parrainage :**Jean-Pierre ADAM**

Archéologue, CNRS, Paris

Louis AUQUIERRhumatologue, Prof. émérite,
Université Descartes, Paris 1
Académie de médecine**Jean BRICMONT**Prof. de physique théorique
Univ. de Louvain, Belgique**Henri BROCH**Prof. de physique et zététique
Univ. de Nice-Sophia Antipolis**Louis-Marie HOUDEBINE**Biologiste
DR INRA, Jouy-en-Josas**Bertrand JORDAN**Biologiste moléculaire
DR émérite CNRS, Marseille**Marcel-Francis KAHN**Rhumatologue, Prof. émérite,
Université Diderot, Paris 7**Jean-Pierre KAHANE**Mathématicien, Prof. émérite,
Université Paris-Sud Orsay
Académie des sciences**Gilbert LAGRUE**Tabacologue, Prof. émérite,
Université Paris XII, Créteil**Hélène LANGEVIN-JOLIOT**Physicienne nucléaire
DR émérite CNRS Paris**Jean-Claude PECKER**Astrophysicien théoricien
Collège de France
Académie des sciences**Arkan SIMAAN**Prof. agrégé de physique
historien des sciences**Alan SOKAL**Professeur de physique
Université de New-York
Professeur de mathématiques
University College de Londres**Jacques VAN RILLAER**Professeur de psychologie,
Univ. de Louvain, Belgique**L'AFIS dans les départements**

Le comité départemental de Loire-Atlantique de l'AFIS organise tous les ans, sous le label de la fête de la science, une conférence suivie d'un débat au Muséum d' Histoire Naturelle de Nantes. C'est ainsi qu'année après année ont été accueillis nos amis Jean-Claude Pecker (le big bang), Jean Bricmont (modernité du rationalisme des Lumières), Bertrand Jordan (clonage), Michel Petit (réchauffement climatique), Guillaume Lecointre (intrusions spiritualistes dans les sciences), et Arkan Simaan (histoire des représentations du Monde). Ces conférences sont co-organisées avec les organisations locales de l'Union Rationaliste et de la Libre Pensée. De plus elles sont, le plus souvent, précédées de la tenue d'un forum co-organisé entre l'AFIS et la FNAC de Nantes.

En cette **fête de la science 2007** nous accueillons **Louis-Marie Houdebine** (revenant ainsi près de ses bases angevines) pour débattre, à la FNAC puis au Muséum, du thème « **OGM, le vrai et le faux** ». Les circonstances font qu'à cette occasion il a été procédé à la présentation « en avant première » du numéro hors série de *Science et pseudo-sciences* que vous avez dans les mains avec ce *Maintenons le contact*.

Lorsque le thème « OGM » avait été retenu pour 2007 il n'était alors nullement question ni d'un éventuel Grenelle de l'environnement, ni de la forte demande par les agriculteurs français de maïs Bt, ni du revers électoral de la Confédération Paysanne, ni encore d'une radicalisation dans la campagne anti-OGM. Par contre dès que le débat au Muséum s'est engagé il était clair que l'actualité de ces derniers mois nous avait rattrapés. Qui plus est, il faut savoir qu'avec Loire Atlantique, la Confédération Paysanne vient de perdre au profit de la FNSEA, aux élections des chambres d'agriculture, le seul département où elle détenait la majorité, et ce depuis trente ans.

Après l'exposé introductif de Louis-Marie Houdebine, le débat se structurait tout d'abord autour des arguments sanitaires et environnementaux des quelques militants anti-OGM présents mais il apparaissait rapidement que la salle ne leur était guère acquise et la perception d'un rapport des forces équilibré contribua probablement à une confrontation ferme mais correcte. Moins prolixes que leurs détracteurs quelques agriculteurs et acteurs de la filière biotechnologique locale montraient en effet dans la discussion qu'ils étaient bien, eux aussi, présents au Muséum.

Majoritairement l'assemblée se montrait fort curieuse et attentive, posait des questions qui sortaient des sentiers battus des credo militants, et cherchait à se faire une idée par elle-même. La posture de Louis-Marie Houdebine dans le débat contribuait à sa réussite ; c'était celle d'un chercheur de la recherche publique : « moi, je n'ai rien à vendre », affichait-il de façon ostensible tout en considérant qu'il faisait partie de ses obligations tant citoyennes que contractuelles de faire partager ses connaissances et expériences à la collectivité nationale qui l'emploie.

Nous nous félicitons, en réunissant dans un amphithéâtre des convictions partant opposées, d'avoir pu faire la preuve que « les OGM, on peut aussi en parler calmement » dès lors que l'on emploie, selon les mots de SPS « la science comme méthode et la raison comme outil ». Nous nous félicitons également d'avoir ainsi pu prendre largement contact avec nos adhérents dans le département et d'avoir pu mesurer l'attente d'une activité locale plus importante, ce que nos effectifs nous permettent désormais d'envisager.

Vers de nouveaux comités dans les départements

Nous avons évoqué durant l'assemblée générale du 2 juin 2007 que le rayonnement de notre association passait par une structuration locale. Le développement de l'association et celui de la participation de nos adhérents à l'élaboration de notre orientation passent par le tissage de liens locaux entre adhérents qui ne se connaissent pas. C'est aussi un moyen d'intégrer dans notre réflexion collective, en les incitant à adhérer par le biais du comité local, les abonnés fidèles à la lecture de nos médias, revue ou site web.

Nous développons des projets concrets pour les mois à venir pour le Rhône et Paris. N'hésitez pas à nous contacter sans attendre, que vous résidiez dans ces départements ou dans d'autres si la perspective de construction de liens locaux vous motive.

L'AFIS est membre associé de l'IHEU (*International Humanist and Ethical Union*).

L'IHEU, fondée en 1952 à Amsterdam est la seule organisation qui fédère à une échelle planétaire les organisations humanistes, athées, rationalistes, laïques et similaires. Basée à Londres, elle a le statut international d'ONG avec voix consultative à l'ONU (New York, Genève, Vienne), à l'UNICEF (New York), au Conseil de l'Europe (Strasbourg) et maintient une représentation auprès de l'UNESCO (Paris). Elle dispose également de bureaux à New York (USA) qui hébergent le centre IHEU-Appignani pour la bioéthique. Site internet : <http://www.iheu.org>